

AAP FEAMPA 02-2026
OS 2.1
« Recherche et innovation »
ANNEXE 1

Critères chapeau	Critères de sélection	Note max.
Qualité technique du projet	Objectifs (clarté, pertinence vis à vis des objectifs de l'AAP)	2
	Méthodologie (clarté, rigueur, livrables)	2
Qualité du consortium et organisation	Compétences techniques des partenaires	2
	Calendrier et plan de charge (clarté, niveau de détail et réalisme)	2
	Moyens humains, matériels et financiers (planification budgétaire, adéquation des moyens et objectifs, répartition des tâches)	2
Retombées prévisionnelles du projet sur les aspects économique, social et environnemental	Le projet a des retombées sur le plan social/de l'emploi/des conditions de travail	1
	Le projet a des retombées sur le plan environnemental	1
	Le projet a des retombées sur le plan économique	1
Dimension collective	Le projet a fait l'objet d'une concertation préalable avec les professionnels pour l'évaluation des besoins	1
Caractère innovant	Le projet permet prévoir une application concrète de l'innovation dans un délai de moins de 3 ans	2
	Etendue de l'innovation : innovation à la marge / innovation créant un besoin/innovation répondant à un besoin	2
	Le projet répond à la stratégie S3 et à la stratégie régionale (SRDEII)	2
		20